

La filière événementielle : mieux la reconnaître pour traverser cette crise

Des acteurs, et futurs acteurs de la filière événementielle bretonne se sont regroupés dans le but de proposer des solutions afin de survivre à la crise. Le maintien des aides financières, la nécessité de dresser un état des lieux de la situation, et la mise en place d'un plan de sauvegarde en sont ressortis.

L'événementiel, un des grands oubliés de cette crise sanitaire sans précédent.

Laurence Maillart-Méhaignerie, députée d'Ille-et-Vilaine et Sophie Errante, députée de Loire-Atlantique étaient à l'écoute de la situation que vivent les professionnels de l'événementiel.

Du jour au lendemain, agences, traiteur, ERP, techniciens et tous les acteurs ont dû stopper leurs activités. Des aides de l'état ont été mises en place dès la cessation d'activité. A la reprise ces aides ont été supprimées puis certaines finalement réinstaurées à la rentrée. Aujourd'hui, une entreprise sur deux est menacée dans les semaines ou mois à venir. La baisse du chiffre d'affaires de la filière est estimée à 80%. Les préfetures valident les protocoles sanitaires proposés pour les événements, mais il est constaté que nombre d'événements sont annulés 48 heures avant. Cette décision entraîne le découragement des salariés mais aussi des conséquences financières importantes.



Des pistes pour aider la filière à sortir de la crise

Les acteurs demandent à l'Etat :

- L'exonération des cotisations patronales et salariales sur l'année 2020 ainsi que du RSI pour les indépendants, avec le maintien des aides de précarité.
- Le report des remboursements des PGE en 2022 lorsque la situation financière permettra de sortir ces fonds.
- Une prise en charge du chômage partielle à 100% jusqu'au minimum septembre 2021.

Il faut également prendre en compte la situation des TNS et les accompagner au niveau de la perte de leurs revenus.

Mais au-delà de l'aspect financier, les professionnels veulent faire exister leur métier-passion. Leur souhait : être primé pour la prise de risque, avoir la confiance des préfets sur la faisabilité des événements. Le cœur du métier de l'événementiel, c'est d'accueillir du public.

Il ressort des discours des jauges qui varient au gré des interventions de l'Etat. Ces jauges ne sont pas réalistes. Il serait préférable de mettre en place un calcul simple et compréhensible avec un nombre de participants par mètre carré.

Les solutions des tests antigéniques et / ou des chiens renifleurs devraient être approfondis pour devenir obligatoire à l'entrée d'un événement.

Les décisions d'annulations d'un événement doivent être prises au minimum quinze jours avant la date prévue.

Les étudiants présents ont émis le souhait d'être intégrés aux futurs projets et se mobilisent pour la survie du secteur dans lequel ils se forment.

À la suite de ce débat s'est tenue une émission de télévision sur TV Rennes que vous pouvez retrouver sur leur site en diffusion retardée (www.tvr.bzh). Dans un futur proche, de nouveaux regroupements (virtuel) sont prévus pour continuer d'avancer sur le sujet de la relance du secteur. Tous ces éléments ont été recueillis le 16 octobre, aujourd'hui la situation risque encore de s'empirer avec le deuxième confinement que nous vivons.

Les semaines, les mois à venir seront décisifs pour l'avenir de cette filière et de ses acteurs. Le plus urgent aujourd'hui est de réussir à subvenir jusqu'en 2021 et que la prise de risque soit primée aussi bien par le pouvoir public que par les privés (assurances).

A propos des professionnels présents : Agence Bosco, Cité du son, Spectaculaires, Atelier Sans Chagrin, Mr M, Angau and Co, Cave Saint Grégoire, 3D Chapiteau, Bretagne Structure, Saga, West Evenement, Eurolive, Pantilt, Rayteam, Westcapades, Groupe Astrevent, Essentiel, CYIM, Happy Prod, Duplex'co, 3D Action, Mangabey, Le Bonheur dans la poêle, Baseline, Audace, Sarcel'expo, GL Events, Château de la Rouerie, Communic'expo, IGC Business School de Rennes, Robot Photo, Cyclologic vous font confiance pour faire avancer les choses.

Contacts presse : Jean-Bosco NICOLLE – 06 15 70 21 34 – jean@agence-bosco.fr
Miguel FRECHIN – 06 07 96 45 68 – miguel.frechin@groupeonowest.com

